



## Soutien à nos collègues turcs

Les sociétés savantes de mathématiques françaises (SFdS, SMAI et SMF) s'associent au conseil scientifique du CNRS qui lors de sa session du 15 novembre 2016 a adopté à l'unanimité des votants la recommandation suivante :

**Le Conseil scientifique s'indigne et condamne les arrestations, persécutions et licenciements de plus d'un millier de scientifiques en Turquie depuis plus d'un an**, enseignant.e.s universitaires, docteur.e.s et doctorant.e.s. Il ne peut y avoir de grand pays sans recherche libre et indépendante. **Nous demandons donc que nos collègues soient libéré.e.s et rétabli.e.s dans leurs fonctions, et retrouvent leur liberté d'expression et de circulation à l'étranger.** Nous condamnons également le dernier décret-loi qui supprime l'autonomie des Universités. Il annule en effet les élections des présidents (recteurs) des Universités, privées et publiques et permet au président de la République de nommer qui il veut à leur place, comme cela vient de se passer à l'Université du Bosphore. **Nous encourageons également toutes les initiatives, au CNRS et dans les Universités, d'accueil de nos collègues scientifiques de Turquie réfugié.e.s en France.**

**Les sociétés savantes de mathématiques françaises (SFdS, SMAI et SMF) expriment également leur solidarité avec tous leurs collègues qui subissent des discriminations en Turquie sans pouvoir quitter le pays.**

Elles soutiennent notamment **Mustafa Kalafat**, mathématicien démis de ses fonctions à l'Université de Tunceli et arrêté à la frontière géorgienne. Il est actuellement emprisonné et accusé de liens avec les Gülenistes et la tentative de coup d'état de juillet 2016. Elles restent également attentives au sort de **Kivanç Ersoy**, mathématicien à l'Université Mimar Sinan Fine Arts d'Istanbul, accusé de soutien au terrorisme pour avoir signé une pétition pour la paix appelant au dialogue et à l'arrêt des conflits armés au Kurdistan. Il attend son procès en appel qui doit avoir lieu le 22 décembre 2016.

Vous êtes invité.e.s à vous tenir informé.e.s sur la page "droits de l'homme" du site internet de la SMF<sup>1</sup>, à en parler autour de vous et à soutenir fortement nos collègues.

Merci de votre attention.

---

1. <http://smf.emath.fr/content/droits-de-lhomme-quelques-dossiers>